

CE QU'ONT DIT LES PARTICIPANTS

Un journal, qu'il soit écrit ou télévisé, doit se vendre. Or, toute information n'a pas la même valeur en fonction de ce critère. Grossir le trait, au risque de déformer, fait souvent vendre. Dans tous les cas, il faut simplifier pour être compris et le journal télévisé est, dans ce domaine, un exercice redoutable. Dans la presse écrite, on observe souvent un décalage entre le titre et le contenu de l'article. Il faut savoir que le journaliste responsable de l'article n'est pas l'auteur du titre.

Les médias réagissent à l'événement. Une fois celui-ci passé, les explications, les résultats des analyses de la crise ne les intéressent pas. Même si ces faits montrent la fausseté des informations souvent anxiogènes qui ont été diffusées. Sur ce point, il a été fait remarquer que les jugements qui sont une source d'information pour l'opinion publique, sont rarement explicités car le procès intéresse souvent plus que son issue, surtout si elle ne permet pas de jeter de l'huile sur le feu.

Un intervenant a expliqué comment les journalistes cessaient d'être intéressés par les propos de l'expert quand ils n'allaient pas dans le sens souhaité.

Il a ensuite été souligné que les politiques avaient, eux aussi, une grande responsabilité. Ils aggravent souvent la crise, comme on a pu le voir à plusieurs reprises à propos de la dioxine. Ils ont cependant une grande responsabilité dans l'établissement d'un débat public et contradictoire et trop souvent ils se défontent sur les experts, sur l'Europe, sur la mondialisation.

Pourtant, la discussion a fait ressortir l'importance de l'événement et même de la crise. C'est par l'événement que le public s'intéresse à un sujet et c'est grâce à lui que le responsable peut faire passer une information. Mais il faut pour cela accepter un important investissement pour apprendre à travailler avec les médias et tisser des relations de confiance. Et l'expérience montre que c'est possible.

Enfin, on peut faire un bon usage de la crise. Depuis plus de 20 ans, on parle de la catastrophe de Seveso. Ce terme est régulièrement utilisé par les ministres et les hauts fonctionnaires, et pas seulement par les médias. Or, objectivement, il n'y a pas eu de catastrophe à Seveso. Mais l'accident est venu à point pour permettre à la Commission européenne de légiférer sur les accidents industriels, affermissant ainsi certes son pouvoir, mais permettant aussi de réels progrès dans le domaine de la prévention de ces accidents. La crise peut permettre que, politiquement et pour l'opinion publique, le nécessaire devienne possible.

